



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Comité Technique Spécial Départemental
de l'Éducation Nationale**

Jeudi 8 février 2018

**Déclaration de la
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)**

#PasPlusDe25

109 683 classes à plus de 25 élèves, trop, c'est trop !

REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



Source : chiffres du ministère, rentrée 2016, « Repères et références statistiques 2017 »

Nous débuterons notre déclaration en remerciant vos services qui nous ont transmis l'ensemble des documents nécessaires à l'étude des situations concernées par la gestion de la carte scolaire, facilitant ainsi notre travail syndical.

Nous voulons aussi noter les initiatives que vous avez bien voulu engager en rassemblant un groupe de travail sur la question des RPI ainsi que sur la question de l'ASH. Ces deux groupes de travail nous ont permis d'exposer notre analyse de la situation dans ces domaines. Il semble que des mesures pourraient être retenues, prenant en compte des points que nous avons mis en avant sur la situation particulière des RPI.

Concernant l'ensemble des propositions envisagées ce jour, vous comprendrez que nous puissions émettre plus que des réserves. En effet, au-delà d'une prévision de baisse démographique importante qui a touché notre département l'an passé et qui semble devoir le toucher dans les années à venir, ce sont les moyens mis à la disposition des écoles dans leur ensemble que nous contestons.

Nous devons d'abord reprendre le contexte général : 3 880 créations de postes alors que le ministre demande le dédoublement de 6 400 CP et CE1 en éducation prioritaire. Comment répondre à cette exigence politique si ce n'est en s'appuyant sur la baisse démographique qui touche particulièrement la ruralité.

Ainsi, **seuls les départements ayant des caractéristiques urbaines plus importantes bénéficieront d'une dotation plus favorable** : + 67 en Loire Atlantique pour 60 dédoublements ; 0 en Sarthe (malgré une baisse de 752 élèves) pour 30 dédoublements ; - 5 dans le Maine et Loire (malgré une baisse de 651 élèves) pour 15 dédoublements. Seule la Mayenne connaît une situation similaire à la nôtre avec 9 suppressions de postes pour une baisse de 316 élèves avec 4 dédoublements. Cette réalité se retrouve dans toutes les académies.

Tout le monde comprendra que la Vendée, comme partout ailleurs, ne pourra pas envisager, une fois de plus, une amélioration qualitative attendue et nécessaire des conditions d'apprentissage de l'ensemble de nos élèves. D'ailleurs, **alors que vous mettez en avant une moyenne par classe de 23,3 élèves à cette rentrée, celle-ci était déjà de 23,22 en 1998, il y a 20 ans (!)**. Durant cette longue période, la moyenne n'a cessé d'augmenter, atteignant son maximum en 2012. Nous retrouvons donc un niveau équivalent à une période lointaine. Quelles évolutions l'école a-t-elle connues en 20 ans ?

- L'inclusion des élèves en situation de handicap : souhaitable mais sans moyens supplémentaires à la hauteur des enjeux.
- La complexité des difficultés scolaires avec une diminution des personnels spécialisés (réseaux d'aide).
- Des services publics de soin (CMP, CMPP, SESSAD) totalement débordés laissant les enfants avec leurs difficultés dans les classes.
- Un nombre croissant d'enfants en souffrance lié à des situations sociales, économiques, culturelles... bien plus dégradées qu'il y a 20 ans.
- Des attentes de la société plus fortes quant à l'individualisation des apprentissages (aides personnalisés, Projet Personnel de Réussite Educative...).
- Des coupes nettes dans les formations initiale et continue.

Qui souffre donc de l'insuffisance d'ambitions et de moyens ? Non pas les ministres qui passent les uns après les autres avec leurs lubies, qui des rythmes scolaires, qui de la méthode de lecture, qui des mathématiques, qui des sciences et des arts mais bien nos élèves, leurs familles et nos collègues qui sont usés par le poids des irresponsabilités. Ainsi, une génération vient de passer et nous retrouvons le même nombre d'élèves par classe qu'il y a 20 ans.

Vous comprendrez bien que les priorités que vous semblez annoncer sont en réalité de vagues affichages de façade cachant des réalités plus sombres. Reprenons-les :

- L'amélioration du P/E : il s'améliore effectivement du fait de la baisse des effectifs et non de la création de postes. D'ailleurs, ce critère de comparaison n'est pas suffisant pour analyser la situation réelle d'un département. Le P/E est moins favorable en Loire Atlantique mais **la part du potentiel enseignant en responsabilité d'une classe y est plus favorable. Il faudrait 56 postes supplémentaires à notre département pour atteindre le même taux et ainsi mieux répondre aux nouveaux enjeux de l'Ecole. Nous en sommes loin.**

- Un regard du E/C : si votre nouvelle méthode permet d'avoir un regard global sur les écoles du département, vos décisions répondent cependant à un seuil qui fluctue en fonction des aléas des moyens attribués. Ce que nous contestons, c'est le niveau du curseur. **Un enseignant et ses élèves se trouveront toujours en situation critique dès que vous aurez un nombre trop élevé d'élèves dans une classe que nous situons aujourd'hui à 25.** Cette difficulté s'amplifie avec la multiplicité des niveaux.

- La 1^{ère} scolarisation : le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans en 1998 était de 29,5 % dans l'enseignement public. Aujourd'hui il est de 10,4 %. Pouvons-nous parler d'une politique volontariste sur cette question ? Vous évoquez une approche partenariale. Nous ne nous y opposons pas par principe, mais nos équipes enseignantes ne sont pas informées des démarches engagées... Comment expliquer un partenariat sans y impliquer les écoles ? Aussi, les dispositifs relèvent plus de l'expérimentation que de la généralisation. Seules 8 écoles peuvent comptabiliser tous les enfants de moins de 3 ans et 3 sont concernées par un aménagement spécifique alors que toutes les autres appliquent un quota. Notre vision de l'accueil en maternelle est plus pragmatique. **Accueillons et comptons tous les enfants qui se présentent et offrons-leur des conditions dignes d'un pays comme le nôtre.**

- La ruralité : fragilisée par la baisse démographique, fragilisée par la situation économique, les mesures prises ne sont pas aussi favorables que vous le dites. **La quasi-totalité des**

écoles dépasserait les 25 élèves par classe dans des structures à 2 / 3 ou 4 classes. En sachant que les classes d'âge ne sont pas homogènes, vous imposez des répartitions qui dépasseront régulièrement 30 élèves. De plus, les quotas des moins de 3 ans s'imposent toujours.

- Les élèves en situation de handicap : nous vous rejoignons sur la prise en considération de la présence d'une ULIS dans une école. Ceci dit quel est le niveau de prise en compte ? Nous demandons à ce qu'il soit clairement défini. Que nous ayons des critères quantitatifs pour permettre une inclusion qualitative. Le handicap ne se limite plus à la scolarisation des élèves en ULIS. Il s'agit aussi d'élèves handicapés scolarisés en grand nombre dans des classes ordinaires, n'ayant pas toujours l'accompagnement notifié et encore moins qualifié. Comment prenez-vous en compte quantitativement cette réalité que vous mettez dans vos critères d'appréciation ?

La situation que connaissent les 55 écoles est une première sommation. Il y a fort à parier que toutes les écoles qui ne fermeront pas cette année connaîtront l'an prochain la même situation. Beaucoup d'autres s'ajouteront. En effet, la baisse démographique est engagée depuis 3 ans. Ces premiers effets se sont faits nettement ressentir l'an dernier. L'an prochain, le rectorat prévoit une baisse de 789 élèves et l'année d'après de 846. Ce sont des prévisions mais le constat des naissances est une réalité.

En même temps que les classes d'âge les plus nombreuses partent au collège, il entre en maternelle les plus petites cohortes constatées depuis plus de 20 ans. L'effet cumulé est dévastateur.

Devons-nous être fatigués ? Ce n'est évidemment pas la posture de la FSU 85. **Nous devons au contraire mettre nous saisir de cette opportunité pour mettre à profit ce constat pour une école différente qui permette à tous les enfants de réussir, à la ville comme à la campagne, en éducation prioritaire comme dans les autres écoles.**

Les enseignants sont lassés de conditions d'apprentissage qui font souffrir nos élèves et les collègues par la même occasion. C'est bien une volonté politique forte qui pourra enclencher un autre modèle d'École. Ce ne sont pas les enseignants du service public qui sont un frein à cette évolution mais bien ceux qui décident et qui vont à l'encontre des attentes des populations. **C'est ce que sont venus vous exprimer aujourd'hui toutes les familles.**



#PasPlusDe25

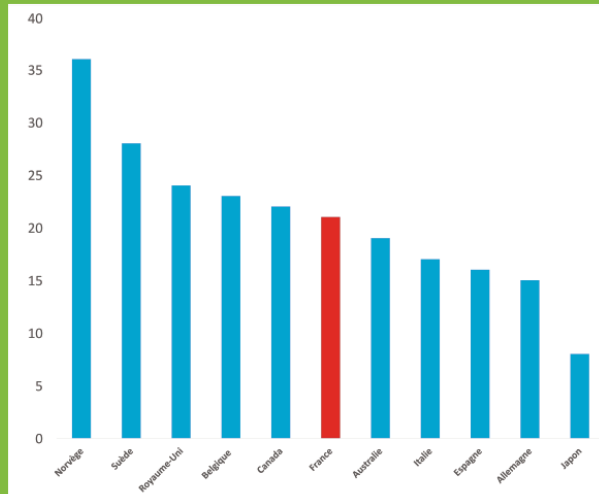
Il faudrait réduire d'au moins 5 à 6 le nombre d'élèves/classe pour commencer à en mesurer des effets.*

REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER, CHANGEONS L'ÉCOLE !

*P. Bressoux, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble Alpes et membre du CNESCO

SNUipp FSU F.S.U. ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

TROP DE FONCTIONNAIRES EN FRANCE ?



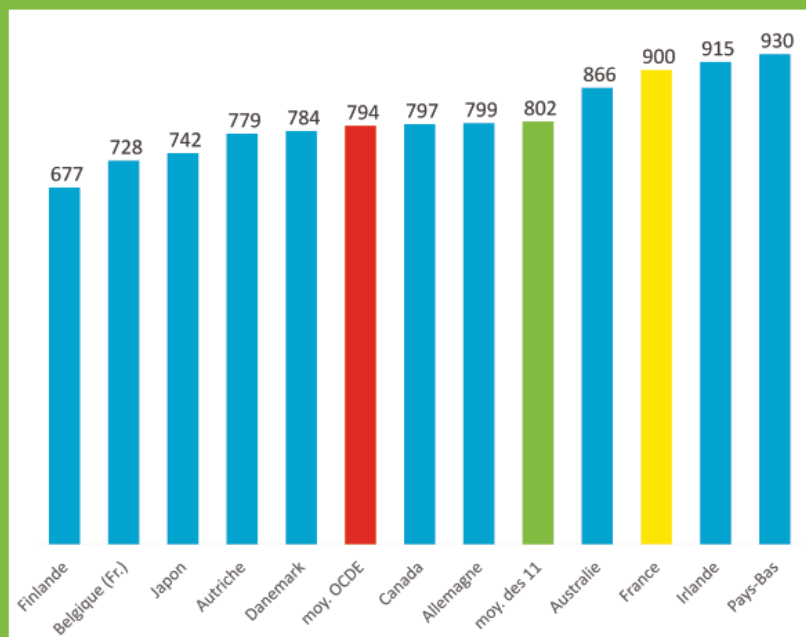
Part de l'emploi public dans l'emploi total en %, source : Conseil d'analyse économique, juillet 2017

En France, la part de l'emploi public dans l'emploi total est autour de 20%. Il est dans la moyenne européenne.

Investir dans l'emploi public pour un service public de qualité

du côté des PE

UN TEMPS DE TRAVAIL PARI MI LES PLUS ÉLEVÉS



Heures d'enseignement annuelles des enseignants du primaire, source : Ocdé 2017

Le temps d'enseignement des enseignants du primaire français est très élevé par rapport aux 11 pays comparables ayant un meilleur système éducatif.

Réduire le temps de travail, une nécessité pour mieux travailler

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !